

**REPARTITION DES TACHES ENTRE LES OFFICES POUR
L'APPLICATION DU NOUVEL ARTICLE 64.1 DU REGLEMENT NATIONAL**
Lorsque la rédaction de l'acte revient au notaire du vendeur

PIECES ET DEMANDES	PIECES A REQUERIR PAR LE NOTAIRE DU VENDEUR	PIECES A REQUERIR PAR LE NOTAIRE CHOSI PAR L'ACHETEUR (A TRANSMETTRE AU NOTAIRE DU VENDEUR)
--------------------	---	---

CONCERNANT LES PARTIES AU CONTRAT

Extrait actes état-civil de toutes les parties	X	
Contrat de mariage / PACS de l'acquéreur		X
Statuts et K Bis acquéreur	Demande au Greffe	Version en possession du client le jour de l'ouverture du dossier
Délibération acquéreur		X
Contrat de mariage / PACS du vendeur	X	
Statuts et K Bis vendeur	X	
Délibération(s) vendeur	X	
Ordonnance Juge des Tutelles pour autoriser la vente	X	
Certificat non recours Juge des Tutelles	X	
Notification SRU art. L271-1 cch	X	
Vérifications relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux	X	X

CONCERNANT LE BIEN

Titre de propriété immédiat	X	
EDD & règlements de copropriété, avec modificatifs éventuels	X (aux frais du vendeur)	
Extrait cadastral mod.1	X	
Titres de propriété antérieurs	X	
Avis des Domaines	X	

SITUATION HYPOTHECAIRE

Etat Hors Formalité et renouvellement	X	
Fiche d'immeuble / personnelle	X	

CREANCIERS

Arrêté de compte	X (aux frais du vendeur)	
Acte de mainlevée d'inscription	X (aux frais du vendeur)	

REGLES & AUTORISATIONS D'URBANISME

Certificat d'urbanisme	X	
Note d'urbanisme	X	
Documents relatifs au lotissement (arrêté...)	X	
Cahier des charges de droit privé / statuts ASL	X	
Plan de bornage	X	
Document d'arpentage	X	
Changement d'affectation des locaux à la demande de l'acquéreur / documents relatifs à l'obtention d'une autorisation d'urbanisme par l'acquéreur		X
Dossier construction : Permis de construire - DAT - conformité / non opposition à conformité	X	
Déclaration préalable de division / permis d'aménager	X	
Autorisations d'urbanisme commercial (CDAC)	X	
Certification non recours / non retrait d'une autorisation d'urbanisme	X	
Lettre récapitulative Mairie sur autorisations urbanisme et absence de contentieux	X	

**REPARTITION DES TACHES ENTRE LES OFFICES POUR
L'APPLICATION DU NOUVEL ARTICLE 64.1 DU REGLEMENT NATIONAL**
Lorsque la rédaction de l'acte revient au notaire du vendeur

PIECES ET DEMANDES	PIECES A REQUERIR PAR LE NOTAIRE DU VENDEUR	PIECES A REQUERIR PAR LE NOTAIRE CHOISI PAR L'ACHETEUR (A TRANSMETTRE AU NOTAIRE DU VENDEUR)
--------------------	---	--

<u>PURGE DES DROITS DE PREEMPTION publics et privés</u>	X	
--	----------	--

DIAGNOSTICS CONSTRUCTION & AUTRES

Rapports plomb - amiante - termites - gaz - mesurage - électricité - performance énergétique - ESRIS etc	X	
Contrôle de l'installation d'assainissement	X	
D.I.U.O.	X	
Sécurité Piscine	X	
Attestation de raccordement au réseau collectif d'assainissement	X	
Consultations BASOL, BASIAS, autres bases de données environnementales	X	
Documentation suivant le Code de l'environnement: établissements classés, ERP, ...	X	
En région parisienne: renseignements sur les carrières - fichier VIDOC	X	
Certificat de numérotage - alignement - non péril etc...	X	

COPROPRIETE OU ASL

Coordonnées du syndic	X	
Derniers appels de charges	X	
Etat daté, pré-état daté, article 20	X	
Quitus charges Asl	X	
Procès-verbal Assemblées Générales des trois dernières années	X	
Dossier technique global	X	
Confirmation du syndic que l'acquéreur n'est pas propriétaire ou à jour (art. 22 II)	X	

ASSURANCES

Dommages-ouvrages et quittance	X	
Décennale et quittance	X	
Incendie	X	

FISCALITE

Imprimé 2048	X	
Représentant fiscal accrédité	X	
Information Prélèvement art. 1529 CGI (terrains devenus constr)	X	
Information Prélèvement art. 1605 nonies CGI (ter.devenus constr)	X	

**REPARTITION DES TACHES ENTRE LES OFFICES POUR
L'APPLICATION DU NOUVEL ARTICLE 64.1 DU REGLEMENT NATIONAL**
Lorsque la rédaction de l'acte revient au notaire du vendeur

PIECES ET DEMANDES	PIECES A REQUERIR PAR LE NOTAIRE DU VENDEUR	PIECES A REQUERIR PAR LE NOTAIRE CHOISI PAR L'ACHETEUR (A TRANSMETTRE AU NOTAIRE DU VENDEUR)
<u>DEMARCHES LIEES AU FINANCEMENT DE L'ACQUISITION</u>		
Acquéreur		X
Vendeur	X	
En cas de donation antérieure (924-4 al.2 Cc)	X	
Logement de la famille (215-3 Cc)	X	
<u>AUTRES</u>		
Avis taxe foncière année N-1 ou N	X	
Toutes informations utiles à transmettre au notaire choisi par le vendeur pour lui permettre d'assurer l'instruction du dossier		X
Libération du prix au vendeur	Par le notaire du vendeur.	